



Ville de L'Île-Dorval
Town of Dorval Island

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO C-20-02

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 9 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement C-20-02 intitulé « Règlement sur le taux de taxation et la tarification de certains services pour l'exercice financier 2021».
2. Que ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, 92, avenue Simpson, L'Île-Dorval, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À L'ÎLE-DORVAL, en ce 29 décembre 2020.

La greffière, Me Catherine Péloquin